URPS

MÉDECINS LIBÉRAUX

ILE-DE-FRANCE

SIHP

URPS MÉDECINS LIBÉRAUX ILE-DE-FRANCE

Soigner en Ile-de-France
Un site de l'**URPS médecins libéraux Ile-de-France** et de ses partenaires

Soirée libérale gynécologie médicale

Mardi 2 avril 2024

Programme

1. Etats des lieux et opportunités de s'installer maintenant en libéral
2. Témoignages de gynécologues médicaux installés
3. Les différents secteurs conventionnels
4. Les aides financières à l'installation
5. Les outils de l'URPS médecins
6. Discussions

URPS MÉDECINS LIBÉRAUX ILE-DE-FRANCE

01

Opportunité de s’installer maintenant en libéral

OPPORTUNITÉ DE S'INSTALLER MAINTENANT EN LIBÉRAL

Etat des lieux des gynécologues libéraux en exercice en Ile-de-France

Données* au 2 avril 2024, incluant les gynécologues médicaux en cumul emploi-retraite

Département	Nombre de gynécologues médicaux libéraux	Age moyen	Part des 65 ans et +	Nombre des 65 ans et +
Ile-de-France	**369**	**66 ans**	**77 %**	**284**
75 – Paris	190	67	81%	153
77 – Seine-et-Marne	18	62	61%	11
78 – Yvelines	27	62	70%	19
91 – Essonne	23	62	70%	16
92 – Hauts-de-Seine	55	68	84%	46
93 – Seine-Saint-Denis	12	65	67%	8
94 – Val-de-Marne	24	65	75%	18
95 – Val d'Oise	20	62	65%	13

France entière Solde 2014 - 2023

- 1615
gynécologues médicaux**

En 10 ans

* Données RPPS

** Données DREES

URPS MÉDECINS LIBÉRAUX ILE-DE-FRANCE

OPPORTUNITÉ DE S'INSTALLER MAINTENANT EN LIBÉRAL

Les installations en gynécologie médicale

Depuis 2020 en Ile-de-France

48 nouvelles installations de gynécologues médicaux en Ile-de-France en 4 ans

Dont 22 à Paris.

13 installations à moins de 35 ans

Evolution des installations depuis 2020

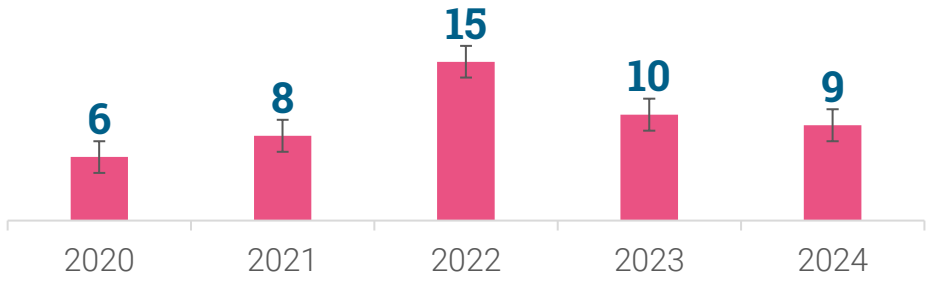

Depuis 2020

48 arrivées

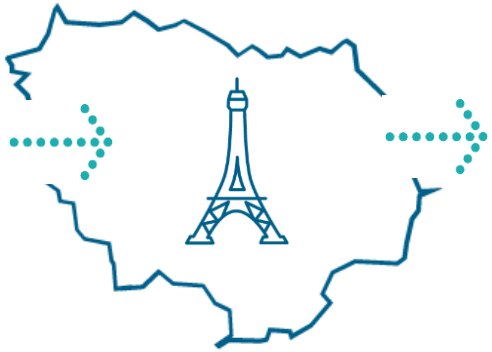

227 départs

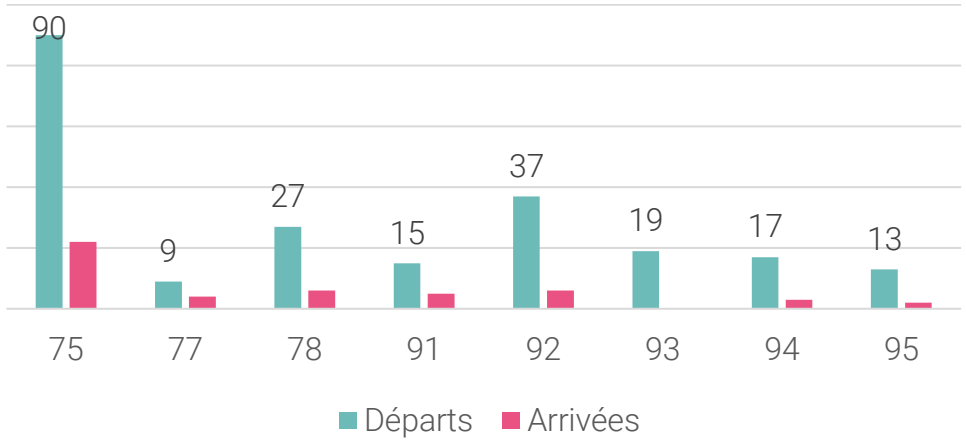

URPS MÉDECINS LIBÉRAUX ILE-DE-FRANCE

02

La gynécologie médicale en libéral, multiples possibilités d'exercice

Témoignages
de médecins installés

Dr Meryl TOLEDANO

Paris 16e

Spécialisée en fertilité

TÉMOIGNAGES DE GYNÉCOLOGUES INSTALLÉS

Dr Meryl TOLEDANO

Installation en libéral

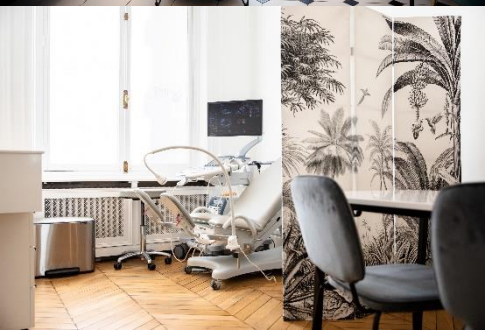

Pourquoi le libéral ?

- Pour **la liberté hiérarchique !**
- Pour la liberté de **l'emploi du temps**
- Pour la **relation médecin patient**
- Pour la **rémunération**

Où ?

- Paris !
- Ancienne interne et assistante à Poissy, je voulais me rapprocher de chez moi

Quand et comment ?

- A la fin de mon assistanat en 2016
- **Collaboration libérale** avec un gynécologue plus âgé
- Ouverture d'un cabinet dans le 16e que j'ai géré toute seule mais soutien financier de mon collaborateur qui me conseillait et m'a rapidement permis d'intégrer l'AHP jusqu'en 2019
- **Janvier 2020** : **création** avec 3 associées d'un grand cabinet de gynécologie: **Institut médical de Fertilité**
- Janvier 2022 : Ouverture d'un 2e IMF dans le 9e

URPS MÉDECINS LIBÉRAUX ILE-DE-FRANCE

Dr Meryl TOLEDANO

Avantages et inconvénients du libéral

Avantages

- Etre son propre patron
- Gérer son emploi du temps
- Lien avec le patient
- Rémunération

Inconvénients

- Travailler tous les jours
- Gestions des mails incessants
- Charges+++ et donc stress lorsque vacances/AT/congé maternité, etc.
- Attention au burn out

Dr Meryl TOLEDANO

Conseils

- Pas de rachat de patientèle
- N’ayez pas peur !
- Collaboration libérale dans un premier temps: confortable et peu engageant mais pas sur la durée
- Cabinet de groupe par spécialité
- Dans l’air du temps
- Possibilité de faire des staff ou des soirées scientifiques
- Effet social

Dr Emilie DARMON

Herblay, 95

Dr Emilie DARMON

Installation en libéral

Pourquoi le libéral ?

L'ambiance hiérarchique , contraignante de l'hôpital m'a toujours déplu => j'ai souhaité dès le début faire une carrière libérale (en ayant d'ailleurs choisi la médecine générale à l'internat initialement!)

Quel parcours avant mon installation ?

En post internat j'ai pris un poste d'attachée à Port Royal 1/ semaine et fait des remplacements dans différents cabinets durant 18 mois

Où ?

Au sein d'un MSP à Herblay

Comment ?

- Pré installation : remplacements dans différents cabinets pour connaitre les différents modes d'exercice : liste de ce que je voulais / ce que je ne voulais pas (en termes d'agenda/ de matériel / de contacts hospitaliers et libéraux…)
- Durant 6 mois : montage du projet MSP avec 2 médecins généralistes et de nombreux paramed/ SF / autres pro de santé
- Projet que j'ai connu par le biais de l'URPS « permanence locale de l'aide à l'installation »

Dr Emilie DARMON

Mon activité aujourd'hui

- Je travaille 3 jours par semaine à la MSP : 9h-18h globalement
- J'essaie de réserver 1-2h par semaine sur ce planning pour le « off » : rappel de patientes, gestion des avis, messages, administratifs…
- Je bloque une après-midi par semaine de colposcopie
- 1 journée par semaine à Port Royal : staff du service + consultations
- Temps du déjeuner et pauses avec collègues présent.es : MG, IDE, SF, psy, orthophoniste …etc,
- Equipe dynamique et jeune
- RCP 1/ mois minimum pour l'échange d'informations, aide sur les dossiers, surtout dans le domaine médico psychosocial.

Un vrai apport sur le plan de la « gestion globale » de la patiente :

souvent toute la famille est suivie par différents praticiens de la MSP !

- Lien ville hôpital à travailler dès l'installation (rencontre des cadres et chefs de service des maternités de secteur, appel des assos locales etc…)

Dr Emilie DARMON

Avantages et inconvénients du libéral

Avantages

- Liberté sur les congés , les horaires !
- Pas de compte à rendre , pas de hiérarchie
- Lien patiente- médecin vraiment plus intéressant

Choix du temps dédié à la consultation

Inconvénients

- Difficulté d'être remplacée durant les congés maternité, les vacances : manque pour les patientes, manque financier également…
- Gestion de la comptabilité
- Gestion du matériel : mais peu chronophage si bonne organisation
- Pression ++++ de la patientèle pour ouvrir plus de créneaux, accepter toujours plus de patients….

Dr Emilie DARMON

Conseils pour vos futurs confrères

- S'installer en équipe pluridisciplinaire, jeune et dynamique !
- Avoir des projets (formations, engagement dans des asso….) pour varier les consultations
- Prendre du recul pour ne pas accepter toute la pression qu'on nous met
- Fixer ses propres limites

03

Les différents secteurs conventionnels

Secteur 1

Secteur 2

Secteur 2 Optam

Les différents secteurs conventionnels

Secteur 1, 2, Optam

Secteur 1

- Correspond au tarif qui sert de **base au remboursement** de la caisse d'Assurance maladie
- Droit au dépassement (non remboursés par la Sécurité sociale, proposé lors de certaines exigences du patient, comme la volonté de consulter en dehors des horaires d'ouverture du cabinet)
- **Contrepartie** : prise en charge partielle des cotisations sociales et de retraite

Attention : le choix du secteur 1 est irréversible

Secteur 2

- Permet aux praticiens d'appliquer des **honoraires libres** (*« déterminés avec tact et mesure »)*
- Les charges et cotisations sont plus élevées car non prise partiellement en charge par la Sécurité sociale.
- Patients remboursés sur une base inférieures à celle du S1 et incitation pour les mutuelles à limiter les remboursement

Accessible aux anciens chefs de clinique et sur titres divers

Optam

Option pratique tarifaire maîtrisée

- Contrat avec l'Assurance maladie pour les **médecins en secteur 2**
- Objectif : maîtriser les dépassements d'honoraires du médecin
- Le contrat comporte 2 engagements
  - le médecin s'engage à **facturer un certain pourcentage de son activité sans dépassements d'honoraire** (au tarif sécu)
  - le médecin s'engage, pour les actes sur lesquels il pratique des dépassements, à respecter **un plafond de dépassement moyen**
- Ces seuils sont définis
  - pour les médecins déjà installés en fonction de leur **pratique tarifaire antérieure**
  - pour les médecins primo-installants, en fonction des **moyennes de pratique des médecins de secteur 2 de leur discipline dans la Région**
- Si le médecin respecte ces critères
  - prise en charge partielle des cotisation sociales par la sécu proportionnelle à l'activité en tarif opposable (S1) comme pour le S1
  - les patients sont **mieux remboursés** (par l'Assurance maladie et les mutuelles)
- Le médecin peut demander, avant son installation, à rencontrer un Délégué de l'Assurance Maladie du département, qui pourra le renseigner sur les seuils applicables dans son cas et faire une simulation des indemnités.

04

Les aides financières à l'installation

Pour la structure

Pour vous

Les aides financières individuelles

France entière - Assurance maladie

Le contrat d'aide à l'installation des médecins (CAIM)

Une aide pour faire face aux frais d'investissement de début d'activité pour les médecins qui s'installent dans une **zone d'intervention prioritaire** (ZIP) où l'accès aux soins est difficile.

Avantages

- Pour une activité minimale de 4 jours par semaine, attribution d'une **aide forfaitaire de 50 000 €**
- Possibilité de majorer ce forfait d'un montant de 2 500€ si activité parallèle au sein d'un hôpital de proximité.

Conditions d'adhésion

- S'installer ou être installé **en zone ZIP** depuis moins d'un an
- Exercer **en secteur 1** ou en secteur 2 (OPTAM ou **OPTAM-CO** à partir de 2017)
- Exercer une activité libérale au **minimum 2,5 jours / semaine**
- Exercer au sein d'un **groupe** entre médecins ou d'un groupe pluriprofessionnel ou appartenir à une communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) ou une équipe de soins primaires (EPS)
- Participer à la permanence des soins ambulatoire (**PDSA**)
- Exercer au moins **5 ans** dans la zone à compter de la date d'adhésion

l'Assurance Maladie

Durée du contrat

- 5 ans
- Le médecin ne peut bénéficier du CAIM qu'une seule fois.
- Contrat tripartite avec la CPAM et l'ARS

Les zones où bénéficier d'une aide financière

Zonage de l'ARS Ile-de-France – mars 2022

Zones d'intervention prioritaires(ZIP) = rouges

Zones d'action complémentaire (ZAC) = jaune

Zones blanches = gris

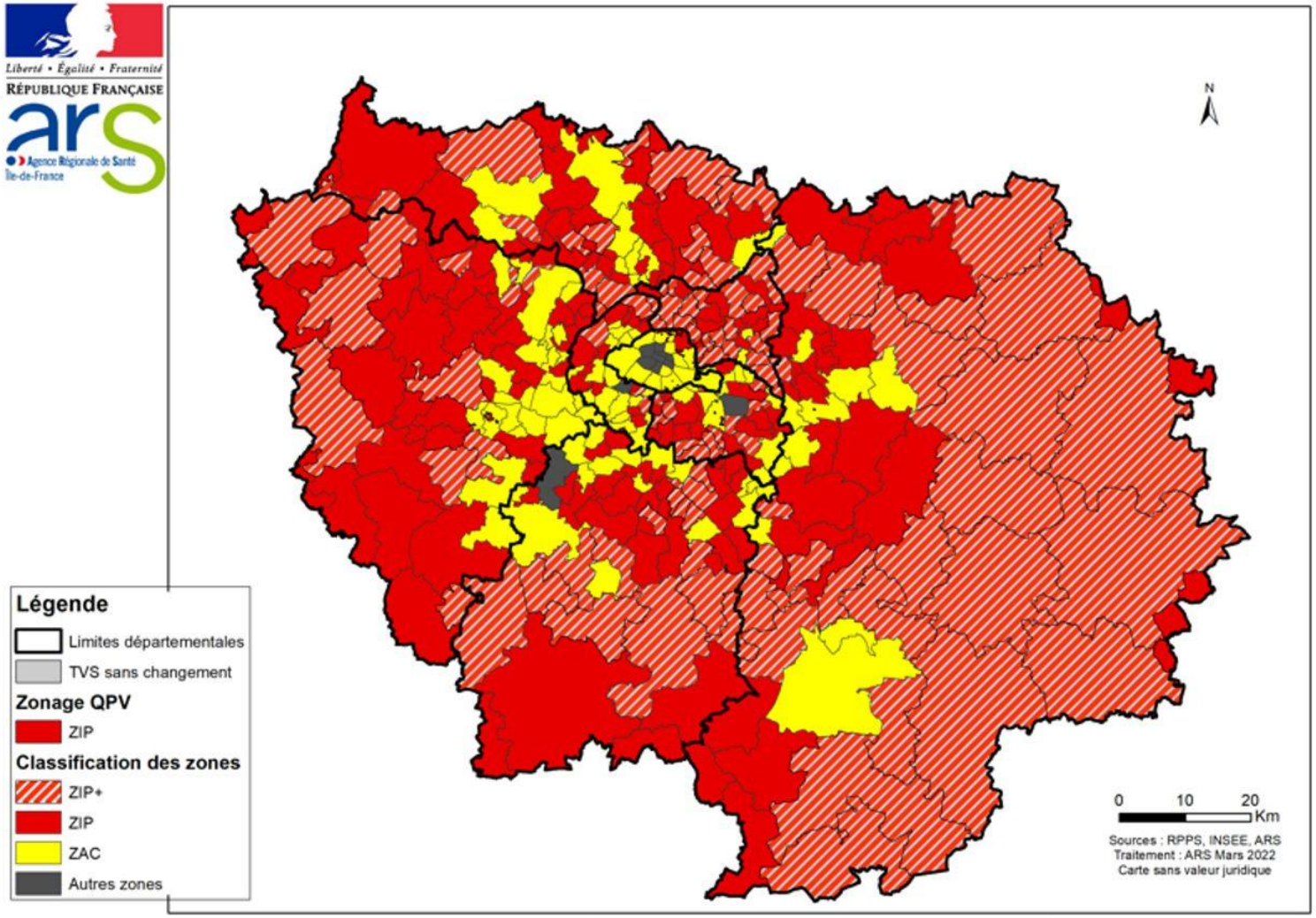

05

Les outils de l'URPS médecins

LES OUTILS DE L'URPS MÉDECINS

Le guide du contrat entre médecin libéral et établissement privé

Recommandations et pièges à éviter

Double constat :

- Besoin de faire connaître aux médecins les aspects juridiques
- Nécessité d'être plus que jamais vigilant sur les conditions d'exercice des médecins libéraux dans un contexte de mutualisation de la gestion des établissements de santé privés par quelques grands groupes financiers

– En partenariat avec l'Ordre des médecins

Consultable en ligne

https://www.urps-med-idf.org/category/publications/guides-professionnels/

URPS MÉDECINS LIBÉRAUX ILE-DE-FRANCE

Découvrir l'exercice libéral en Ile-de-France

2 jours en libéral

Passez 1 à 2 jours dans le cabinet d'un médecin près de chez vous

- Découvrez : relation médecin/patient, pathologies, les modes d'exercice...
- Choix de la période
- Choix du médecin

Information et inscription

https://www.urps-med-idf.org/deux-jours-en-liberal/

URPS MÉDECINS LIBÉRAUX ILE-DE-FRANCE

Parrainage médecin libéral / Externe, interne, CCA

Adopte un doc

Objectif :

- **Répondre** aux questions des étudiants, les **conseiller**, leur permettre de bénéficier de l'expérience d'un confrère hors cadre hospitalier, c'est-à-dire avec **neutralité**. Lancé en décembre 2022.

  - **Plateforme** en ligne :

    urps-med-idf.org/adopte-un-doc-parrainage-medecin-etudiant/

  - **94 médecins volontaires**

  - **Faire connaître la médecine libérale** aux futurs diplômés

LES OUTILS DE L'URPS MÉDECINS

Vous informer sur l'exercice libéral

Le site de l'URPS médecins Ile-de-France

URPS MÉDECINS LIBÉRAUX ILE-DE-FRANCE

S'installer et exercer au quotidien | Nos services | Nos publications | Qui sommes nous ?

MON INSTALLATION

Un projet d'installation en libéral en Ile-de-France ? L'URPS médecins est à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet

Vous avez un projet d'installation en libéral dans la région Ile-de-France, l'URPS médecins met toutes les ressources nécessaires à votre disposition. Découvrez notamment nos conseils, les étapes incontournables, et les aides financières mobilisables.

Que vous souhaitiez simplement découvrir l'exercice en libéral, vous installer au sein d'un cabinet ou créer voter propre structure, l'URPS médecins vous propose un accompagnement individuel et personnalisé : **la permanence d'aide à l'installation.**

Les 10 conseils pour réussir →

Certes il n'existe pas de règles absolues pour réussir son installation mais quelques conseils peuvent parfois être utiles.

Les 10 étapes administratives →

Les étapes administratives pour s'installer en libéral se sont beaucoup simplifiées ces dernières années, certains organismes centralisant les démarches.

Zones déficitaires (ARS 2022) et aides à l'installation et au maintien →

Des aides financières pour l'installation sont mobilisables sous certaines conditions.

Découvrir l'exercice libéral →

Externes ou internes en médecine, des outils sont disponibles pour découvrir les spécificités de ce mode d'exercice.

Les spécialités →

Un tour d'horizon de l'exercice libéral spécialité par spécialité.

Où s'installer en Ile-de-France ? →

Une cartographie de la démographie médicale en Ile-de-France.

LES OUTILS DE L'URPS MÉDECINS

Trouver votre remplacement ou une opportunité d'installation

Le site de l'URPS médecins Ile-de-France

Une plateforme d'annonces

Paris (75013) Médecin (Gynécologie médicale) / Installation

Offre de collaboration, installation, cession

Dr DUPONT

Publiée le 01/01/2024

Cherche gynécologue à Paris ou en proche banlieue, si possible en secteur 1, ...

VOIR L'ANNONCE

Paris (75011) Médecin (Gynécologie médicale) / Rempla

Offre de remplacement

Dr NOWAK

Publiée le 26/03/2024

Bonjour, Je cherche une remplaçante régulière (même pour une journée) en ...

VOIR L'ANNONCE

URPS MÉDECINS LIBÉRAUX ILE-DE-FRANCE

Répondre à vos questions

Les permanences d'aide à l'installation

- Vous rencontrez les **acteurs départementaux de votre installation** : CPAM, ARS, Ordre, URPS confrères installés…
- Vous bénéficiez de tous les conseils utiles :
  - Conseils professionnels,
  - Conseils administratifs,
  - Opportunités d'installation…
- … et d'un **accompagnement sur mesure**

Mensuelles

Dans chaque département

L'URPS vous accompagne dans votre projet professionnel

Réalisation d'un budget prévisionnel

Choix du lieu

Mise en route d'un projet d'installation

Choix conventionnels & aux pratiques tarifaires

Identification de locaux

Aide aux **formalités** administratives

Aide aux **montages** contractuels

Choix du **mode** d'exercice

Montage de dossiers de financement

La Centrale de référencement pour les médecins libéraux d'Ile-de-France

NOUVEAU

Fonctionnement

Une centrale de référencement pour **soutenir les médecins libéraux dans leurs démarches d'achats** :

- consommables : dispositifs médicaux, fournitures de bureau...,
- investissements : défibrillateurs, échographes...,
- prestations de services : nettoyage des locaux, traitement des DASRI...

Pour qui ?

Un service accessible **par abonnement (90 € / an)** à **l'ensemble des médecins libéraux franciliens**, installés en cabinet et en cours d'installation.

Des médecins au cœur du fonctionnement

Des médecins libéraux sollicités sur les différentes thématiques abordées afin de veiller à sélectionner les meilleures offres, spécialité par spécialité.
Un espace d'échanges pour partager son avis sur les offres référencées et soumettre de nouveaux besoins.

Une indépendance vis-à-vis des fournisseurs

La seule préoccupation est d'apporter **un service aux médecins**, avec des offres référencées de qualité et des prix préférentiels.

Faites des économies, abonnez-vous à La Centrale !

Anaïs PIGNON
Responsable de la centrale de référencement
01 40 64 56 90
anais.pignon@urps-med-idf.org

urps-med-idf.org

PLUS D'INFORMATIONS SUR LA CENTRALE

Accompagnement à la gestion entrepreneuriale

NOUVEAU

Fonctionnement

Un accompagnement pendant les **12 premiers mois de votre installation** sur toutes les **questions juridiques et comptables professionnelles**

Pour qui ?

Les **médecins libéraux installés en Ile-de-France** peuvent bénéficier de ce service en amont de leur installation ou durant les mois qui suivent leur début d'exercice: période d'accompagnement 12 mois à la signature du contrat.

Quels types de questions?

Mise en place d'un suivi et conseil individualisé de premier niveau dans les domaines suivant :

- Domaine juridique (sous quel type de structure exercer, quel type de bail contractualiser, problématiques du droit du travail …)
- Domaine règlementaire (Déclaration, autorisation, registre…)
- Domaine social (Embauche, contrat, paye, congés, rupture…)
- Domaine fiscal (Exonération, déclaration…)
- Domaine comptable (Conseil et mise en place…)

Service proposé gratuitement aux médecins, pris en charge dans le cadre du protocole ARS-URPS médecins.

Camille PICHON
Responsable accompagnement gestion entrepreneuriale
01 40 64 56 91
camille.pichon@urps-med-idf.org
urps-med-idf.org

Protocole ARS / URPS

ars Agence Régionale de Santé Ile-de-France

URPS MÉDECINS LIBÉRAUX ILE-DE-FRANCE

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

@urps_med_idf

@URPSmedecinsIDF

URPS médecins libéraux Ile-de-France

@urps_med_idf

URPS médecins libéraux Ile-de-France

URPS

MÉDECINS LIBÉRAUX

ILE-DE-FRANCE